

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01314

Numéro SIREN : 843 112 442

Nom ou dénomination : 4AB CABESTANY

Ce dépôt a été enregistré le 11/10/2022 sous le numéro de dépôt B2022/010964

Désignation de l'entreprise SAS 4AB CABESTANY Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 3 rue James Watt 66330 CABESTANY

Numéro SIRET *

8	4	3	1	1	2	4	4	2	0	0	0	2	8
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1	2
---	---

 Durée de l'exercice précédent *

1	2
---	---

					Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 1		Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 2 0	
ACTIF			Brut 1	Amortissements - Provisions 2		Net 3	Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012			
		Autres *	014	67 829	016	17 668	50 161	57 127
	Immobilisations corporelles *		028	1 133 234	030	315 539	817 695	895 155
	Immobilisations financières * (1)		040	19 765	042		19 765	20 675
	Total I (5)		044	1 220 828	048	333 207	887 621	972 957
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	20 500	052		20 500	16 000
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	22 639	066		22 639	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	13 683	070		13 683	15 413
		Autres * (3)	072	43 486	074		43 486	243 387
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	787 365	086		787 365	460 529
	Charges constatées d'avance *		092	18 806	094		18 806	22 877
	Total II		096	906 478	098		906 478	758 206
	Total général (I+II)		110	2 127 307	112	333 207	1 794 100	1 731 164
PASSIF					Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		50 100	50 100	
	Ecart de réévaluation			124				
	Réserve légale			126		5 762	5 762	
	Réserves réglementées*			130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)			131		112 278	109 481	
	Report à nouveau			134				
	Résultat de l'exercice			136		294 049	145 655	
	Provisions réglementées			140				
	Total I			142		462 190	310 997	
	Provisions pour risques et charges			154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		1 053 162	1 213 248	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166		102 748	93 064	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)			169	4 140	176 000	113 854	
	Produits constatés d'avance			174				
	Total III			176		1 331 910	1 420 166	
	Total général (I + II + III)			180		1 794 100	1 731 164	
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	829 701
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	51 317
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2022

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 4AB CABESTANY

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
13 1 1 2 2 0 2 1Néant
Exercice N-1 clos le
13 1 1 2 2 0 2 0

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210			
	Production vendue	biens	215		214	1 401 700	1 413 473	
		services *	217		218	4 510		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *				224			
	Subventions d'exploitation reçues				226	240 497	93 060	
	Autres produits				230	257 474	16 643	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A.	(I)			232	1 904 182	1 523 177	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	(21 822)	(13 536)	
	Variation de stock (marchandises) *				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	432 074	380 300	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240	(4 500)	4 000	
	Autres charges externes * :	dont crédit bail : - mobilier		- immobilier	242	298 424	250 673	
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle (CFE et CVAE *)	243	23 718	244	34 995	9 518	
	Rémunérations du personnel *				250	480 530	408 833	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	135 229	103 158	
	Dotations aux amortissements *				254	139 832	135 816	
	Dotations aux provisions				256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	62 763	54 330	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
	Total des charges d'exploitation	(II)			264	1 557 525	1 333 091	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	346 656	190 086	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)			280			
	Produits exceptionnels	(IV)			290	17 023	3 688	
	Charges financières	(V)			294	12 147	12 971	
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	20 434	8 242	
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348					
	Impôts sur les bénéfices *	(VII)			306	37 049	26 906	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	294 049	145 655	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	294 049	314	
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles *				322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324	37 049		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprense nouvelle (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies A)	987		Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138
DÉDUCTIONS	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	
	Divers (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G							
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	156 351	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	156 351	372

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise :

31/12/2021

Détail des réintégrations diverses		
Total des réintégrations diverses		

[illegible]

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Produits à recevoir	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

CB

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

CB

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	22 829		
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	45 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	31 887		
Installations générales agencements aménagements divers	686 763		51 317
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	363 268		
TOTAL	1 081 917		51 317
Prêts, autres immobilisations financières	17 550		
TOTAL	17 550		
TOTAL GENERAL	1 167 296		51 317

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			22 829	22 829
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			45 000	45 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			31 887	31 887
Installations générales agencements aménagements divers			738 080	738 080
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			363 268	363 268
TOTAL			1 133 234	1 133 234
Prêts, autres immobilisations financières			17 550	17 550
TOTAL			17 550	17 550
TOTAL GENERAL			1 218 613	1 218 613

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	7 092	4 566		11 658
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 610	2 400		6 010
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 732	4 158		9 890
Installations générales agencements aménagements divers	102 541	72 436		174 977
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	78 489	52 183		130 672
TOTAL	186 762	128 777		315 539
TOTAL GENERAL	197 464	135 743		333 207

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	4 566				
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 400				
Instal.techniques matériel outillage indus.	4 158				
Instal.générales agenc.aménag.divers	72 436				
Matériel de bureau informatique mobilier	52 183				
TOTAL	128 777				
TOTAL GENERAL	135 743				

CB

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	2 215	2 215	
Autres immobilisations financières	17 550	17 550	
Autres créances clients	13 683	13 683	
Personnel et comptes rattachés	3 715	3 715	
Taxe sur la valeur ajoutée	9 190	9 190	
Débiteurs divers	30 581	30 581	
Charges constatées d'avance	2 452	2 452	
TOTAL	79 385	79 385	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	8 440		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	9 350		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à plus de 1 an à l'origine	1 053 162	223 461	829 701	
Fournisseurs et comptes rattachés	93 372	93 372		
Personnel et comptes rattachés	54 031	54 031		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	65 609	65 609		
Impôts sur les bénéfices	11 269	11 269		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 569	1 569		
Autres impôts taxes et assimilés	5 941	5 941		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 375	9 375		
Groupe et associés	36 304	36 304		
Autres dettes	1 278	1 278		
TOTAL	1 331 910	502 209	829 701	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	160 086			

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	15 559
Total	15 559

JUSTIFIÉ
NORMALE

certifié conforme à
l'original
CB

4AB CABESTANY
Société par actions simplifiée au capital de 50 100 euros
Siège social : 3 Rue James Watt - Mas Guerido V, 66330 CABESTANY
RCS PERPIGNAN 843 112 442

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIÈME RÉOLUTION

CB

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 294.049 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :294.049 euros

A titre de dividendes :143.143 euros

Soit 285,71 euros par action

Le solde :150.906 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 2633.184 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 107.429,25 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 35.713,75 euros.

Le dividende sera mis en paiement au plus tard dans les neuf mois du dernier exercice clos.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 :

Néant

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

142.857 euros, soit 285,14 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 107.214,50 euros

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 35.642,50 euros

CB

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Benoît CABELLO

A large, stylized handwritten signature in black ink, which appears to be 'Benoît CABELLO', is written over the printed name.